



RÈGLEMENT - 2023

Entrée START

Vous candidatez au parcours START, veuillez lire attentivement ce document.

Attention ! Tout dossier incomplet ne pourra être retenu.

PUBLIC CONCERNÉ

Musicien·ne·s débutant·e·s ou peu expérimenté·e·s, porteur·euse·s d'un premier projet artistique.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- / Diagnostic artistique & scénique
- / Ateliers de pratique artistique et technique (répétition, balances, pratique instrumentale & vocale, etc)
- / Travail sur les outils nécessaires au groupe/à l'artiste (fiche technique, rider, kit presse, etc)
- / Découverte de l'environnement des musiques actuelles et de la structuration de la filière
- / Rencontres avec des professionnel·le·s de la filière musicale régionale
- / Partage d'expérience avec des groupes/artistes lauréat·e·s de l'année précédente lors d'une soirée concert-rencontre

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- / Être normand·e (résider en région pour au moins la moitié des membres)
- / Présenter un premier projet artistique dans une esthétique musiques actuelles (rock, pop, hip-hop, reggae, électro, chanson, jazz, musiques traditionnelles et du monde, etc)
- / Avoir moins de 2 années d'existence
- / Avoir une certaine visibilité (par la scène, sur les réseaux sociaux, dans les médias, etc)
- / Avoir un répertoire constitué principalement de compositions originales (les créations originales et réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale)
- / Transmettre deux extraits sonores en format numérique
- / Avoir rempli le formulaire en ligne
- / Être disponible pour les 3 jours d'immersion (période des vacances de la Toussaint)
- / Ne pas avoir déjà bénéficié du parcours START

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection se fait sur dossier (formulaire en ligne) et écoute des extraits musicaux par un jury constitué de professionnel·le·s du secteur.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- / Proposition artistique
- / Contenu du projet envisagé pour l'année
- / Motivation et investissement
- / Régularités des répétitions et implication dans le développement du projet

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Une attention particulière sera portée à l'ancrage territorial des artistes et de leurs projets.

COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection est constitué de 5 professionnel·le·s (un·e représentant·e par département) de la filière musiques actuelles normande (chargé·e·s d'accompagnement, développeur·euse·s d'artistes, programmeur·rice·s, etc).

En présence de représentant·e·s des institutions partenaires du dispositif (Région Normandie, DRAC de Normandie, Départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de Seine-Maritime, et la Ville de Caen).

CONTACT

Si des questions subsistent, n'hésitez pas à contacter Charlotte : charlotte@norma-asso.fr.

